

L'inévitable scission du Tchad prochaine

Le référendum d'autodétermination du sud Soudan suscite pleines de questions sur la prochaine scission du Tchad, je voudrais à cette occasion faire comprendre que dans tous les pays où la laïcité de l'Etat n'existe que théoriquement en cédant la place à une influence religieuse, il faut le dire sans aucune complexité que ces pays finiront absolument soit par la séparation du pays, soit à la renonciation de la laïcité ou soit prendre de décisions politiques Républicaines à restaurer les principes de la laïcité pure.

Avant de revenir sur le cas particulier du Tchad il s'avère nécessaire de faire les points sur le pouvoir politique, le pouvoir religieux et de la laïcité.

Le pouvoir politique a pour mandat d'établir des règles de conduite auxquelles tous les citoyens d'un pays doivent obligatoirement se soumettre. Toute infraction à ces règles amène des conséquences pénales pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement. Il s'agit en fait d'un contrat social qui lie le gouvernement démocratiquement élu aux citoyens qui lui donnent le droit d'exercer sur eux ce type de pouvoir. Quant au pouvoir religieux, il diffère beaucoup du pouvoir politique en ce qu'il n'a pas le droit d'imposer ses règles et croyances au peuple. La religion est d'abord et avant tout une affaire de conviction personnelle.

En ce domaine, chacun a le droit d'établir ses propres règles de conduite. Depuis un ou deux siècles, la plupart des pays occidentaux ont complètement réorganisé leurs structures politiques et sociales. Aujourd'hui, nous comprenons l'importance de séparer les pouvoirs politique et religieux. Autrement dit, on ne permet plus à un gouvernement de gérer un Etat en mélangeant les lois civiles et religieuses dans un même ensemble organisationnel. Nous le savons, les problèmes que suscite ce type d'organisation sont à tous points de vue

très chaotiques. L'exemple de pays musulmans tels que l'Afghanistan est fort éloquent. En Afrique, l'exemple de la Somalie et du Soudan doivent servir de leçon aux Etats comme le Tchad et la Mauritanie et leur permettre de prendre des dispositions responsables afin d'éviter aux situations de ces deux Etats frères. Le pouvoir politique et le pouvoir religieux sont deux mondes distincts, car la politique n'appartient pas à la religion ni la religion à la politique. Mais l'histoire de l'humanité nous montre que le principe n'a pas été suivi. Encore aujourd'hui, plusieurs pays sont dominés politiquement par des chefs religieux. Les conséquences sont toujours les mêmes : persécutions contre ceux qui dérogent des dogmes religieux et amoindrissement de la condition féminine. En disant cela, je ne fais pas seulement référence au monde musulman, mais aussi à l'Église qui, autrefois, a malmené de façon outrancière les populations chrétiennes. Qu'on soit chrétien, musulman ou d'une autre religion, le résultat est toujours pareil parce que le cœur de l'homme est partout le même

LAÏCITE

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, sous la 3e République, la laïcité est devenue une conception de l'organisation de la société visant à la neutralité réciproque des pouvoirs spirituels et religieux par rapport aux pouvoirs politiques, civils, administratifs. Le but était de lutter contre le cléricalisme, c'est-à-dire l'influence des clergés et des mouvements ou partis religieux sur les affaires publiques. La laïcité est aussi une éthique basée sur la liberté de conscience visant à l'épanouissement de l'homme en tant qu'individu et citoyen.

Concrètement, la laïcité est fondée sur le principe de séparation juridique des Eglises et de l'Etat (loi de 1905 en France), en particulier en matière d'enseignement.

Cette séparation a pour conséquence :

- la garantie apportée par l'Etat de la liberté de conscience

et du droit d'exprimer ses convictions (droit de croire ou pas croire, de changer de religion, d'assister ou pas aux cérémonies religieuses).

- neutralité de l'État en matière religieuse. Aucune religion n'est privilégiée; il n'y a pas de hiérarchie entre les croyances ou entre croyance et non-croyance.

Je crois que qu'il faut mettre un accent particulier sur la question de Laïcité, car pour qu'une société soit authentiquement pluraliste, c'est-à-dire respectueuse de la liberté de conscience, il est nécessaire que l'État et ses institutions s'obligent à une totale neutralité à l'égard des croyances religieuses et de l'incroyance. Cette neutralité signifie que l'État reconnaît et respecte la liberté de tous les citoyens d'adopter et de propager leurs convictions dans la mesure où cet exercice s'accomplit à l'intérieur des limites des lois de l'État.

La laïcité permet de gérer le pluralisme social sans que la majorité, qui en fait aussi partie, ne renonce à ses choix légitimes et sans brimer la liberté de religion de quiconque. Loin d'être une négation du pluralisme, la laïcité en est l'essentielle condition. Elle est la seule voie d'un traitement égal et juste de toutes les convictions parce qu'elle n'en favorise ni n'en accommode aucune, pas plus l'athéisme que la foi religieuse. Le pluralisme ainsi entendu n'est ni celui des minorités, ni celui de la majorité. Elle est aussi une condition essentielle à l'égalité entre hommes et femmes.

Le signe religieux étant un langage non verbal qui exprime la foi, les croyances, l'appartenance religieuse et le code de valeurs de la personne qui le porte, il est normal que l'employé de l'État s'abstienne d'un tel discours puisque l'utilisateur des services publics n'a pas à y être soumis lorsqu'il fréquente des institutions par définition neutres. Sans que le signe religieux ne remette en cause le professionnalisme de l'employé, l'affirmation de ses croyances s'avère incompatible avec la nature de sa fonction. Accepter ces signes risquerait par ailleurs de conduire à une

surenchère d'expression de convictions qui n'est certes pas souhaitable dans la sphère publique. Et on ne peut faire abstraction du fait que certains des signes les plus ostentatoires représentent pour plusieurs un rejet de l'égalité des sexes qui est une valeur démocratique fondamentale.

AMALGAME POLITICO-RELIGIEUX

Au Tchad, l'amalgame politique qui entraîne de prendre une ampleur inquiétante tire son origine depuis le régime de François Ngarta Tombalbaye. Le régime de Tombalbaye s'était farouchement heurté à la résistance du FLORINAT soutenu par la Lybie et Soudan, après plusieurs années de guerre sans succès, ce régime était obligé de changer de stratégie. Cette stratégie consistait à faire appel aux pays voisins qui soutiennent que le FLORINAT à trouver solution avec cette rébellion. Ces pays voisins qui sous l'égide de l'Arabie Saoudite avec un plan bien tracé ont conseillé Tombalbaye à faire adhérer le Tchad en 1969 à l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI). Se trouvant dans un état complètement naïf, ces deux pays avec le poids de l'OCI et particulièrement de l'Arabie Saoudite ont poussé le régime à rompre ses relations avec Israël tout en promettant à ce régime de trouver une solution définitive au problème du FLORINAT. Voilà les contextes dans lesquels, le Tchad est entré dans la zone de sable mouvant ou sa sortie dans cette zone ne sera pas chose facile mais pas impossible. Je cois que ce sont des erreurs politique qu'il faut éviter pour ne pas arriver à la situation du Soudan ou de la somalisation du Tchad. Certes la recherche de la paix peut conduire à des erreurs, d'ailleurs l'erreur est humaine donc elle est présente dans toutes les œuvres et sociétés humaines. Seulement il faut être courageux à reconnaître ses erreurs avant de les corrigées. La laïcité au Tchad souffre d'une maladie chronique, car l'appartenance du Tchad en Etat laïque jugé normale par les milieux politique et intellectuels

tchadiens. Alors il reste à savoir est ce qu'il est normal que le Tchad en tant qu'Etat et laïc peut adhérer dans une Organisation chrétienne ou Juive telle que le Conseil œcuménique des Églises ou le Congrès juif ? Si certains donnent une réponse affirmative, je crois que c'est sur une base des erreurs d'hier qu'on pourra justifier une telle affirmation. Il n'ya aucune justification pour dire qu'il est normal qu'un Etat laïc peut adhérer à une organisation à caractère religieux ou racial.

Je crois que si la situation du Tchad va le conduire à celle du Soudan, cela est dû à l'hypocrisie d'abord de la classe politique et aux dirigeants du Tchad. Je parle de l'hypocrisie car l'occasion offerte par la Conférence Nationale Souveraine (CNS), la question de la laïcité n'était pas inscrite à l'ordre du jour. C'est l'occasion qu'on devrait saisir pour débattre au même titre que les autres problèmes qui minent le pays et décider du retrait ou non du Tchad de toutes Organisations à caractère religieux et racial. Omettre ou négliger ce problème laisse à croire qu'il est normal que l'adhésion du Tchad en tant que Etat laïc à une organisation religieuse ou raciale est jugée logique. Pourtant l'origine des causes de tous les problèmes du Tchad tels que : la cohabitation, le conflit religieux et la xénophobie Nord-Sud sont d'origines politiques et non religieuse. En effet, on ne peut pas nier l'existence de l'amalgame politico-religieux qui risque de jouer à fond et pourra glisser certainement le pays vers la solution soudanaise. En 2010, les deux communautés religieuses (Chrétienne et Musulmanes) du Tchad ont organisé un dialogue interculturel sur la problématique de cohabitation dont le Président IDI lui-même a fait l'ouverture dudit dialogue. Il faut saluer l'initiative de ce dialogue, car souvent on rejette la responsabilité de certains conflits à ces deux communautés. Admettons que certains conflits proviennent de ces communautés religieuses. Alors il appartient à qui d'établir des règles de conduite auxquelles ces deux communautés vivant dans un même pays doivent obligatoirement se soumettre conformément aux principes de la

laïcité. Et enfin qui doit rappeler l'autre à l'ordre si les règles de laïcité ne sont pas respectées ?

A QUI LA FAUTE SI LE TCHAD ARRIVE A LA SCISION ?

A cette question, sans risque de me tromper, je crois que la faute reviendra à tous ceux qui se rejettent la responsabilité c'est à dire les sudistes et les nordistes (Chrétiens et Musulmans) même si le degré de responsabilité n'est pas le même. Le Tchad a été et est dirigé par le Sud et le Nord et s'il y à une situation qui peut conduire le Tchad vers la scission, ce sont justement les différents régimes qui créent et entretiennent le germe de cette division.

LE REGIME SUDISTE (1960-1979)

De 1960-1979, deux régimes sudistes ce sont succédés. Le premier était celui de François Ngarta Tombalbaye, le pays vivra une période relativement calme sous ce régime, même ses dérives autoritaires qui ont finis par entraîner sa mort au cours d'un coup d'état militaire ne sont pas à négliger. C'est à ce régime que l'idée de l'exclusion est née, en toute sincérité cette affirmation n'est pas à nier surtout avec les jeunes Etats qui sont nés juste quelques années après l'indépendance. Les nordistes se sentaient complètement écarté de la gestion du pays et massacrés.

Les 5 voir même 10 ans après les indépendances le pays a connu une période de carences notoires d'abord en expérience dans le domaine de la gestion de l'Etat et surtout le manque des cadres intellectuels. Je me rappelle et me suis rendu compte de la carence des cadres à cette époque quant un des premiers cadres de cette période me racontait quand-il rentrait au Tchad après ses études en Frances. Selon son explication, il a décidé rentrer justement dans le souci de servir son pays mais pas penser à un poste ministériel, et sa grande surprise, le gouvernement discutait déjà du portefeuille ministériel qu'il

peut le confier. Donc à une carence de telle envergure, les dérapages politiques et l'amalgame politique ne sont pas à écartées. Le non respect de la laïcité a vu le jour sous le régime Tombalbaye par sa politique de «YONDO» et en faisant adhérer le pays à une organisation islamique. Ce régime a oublié ou a ignoré que dans un Etat laïc il y'a la Communauté musulmane, la Communauté chrétienne et la Communauté des non-croyants et l'Etat doit être neutre entre ces trois communautés. Ce sont des erreurs politiques qui sont récupérées et exploitées aujourd'hui comme une base logique qu'il sera difficile de les corriger.

LE REGIME NORDISTE (1979 à 20110U)

À l'intervalle de 30 ans du pouvoir au Nord, même les quelques usines de transformation de matières premières par leurs positions géographiques sont complètement mises en faillite. Sur 25 usines d'engrenage de la Cotontchad, il n'y a que 5 qui fonctionnent, la STT (Société Textile du Tchad) a fermé ses portes justes après le départ d'Hissein Habré. Il ne reste que la Sonasut (Société Nationale Sucrière du Tchad), la Brasserie du Logone, l'Huilerie et la Savonnerie qui vont bientôt fermer leurs portes avec l'aide du régime actuel. Ces usines ont heureusement la vie sauve par la mise en exploitation du gisement pétrolier du sud. Le marché de travail et d'emploi deviennent de plus en plus inaccessible aux sudistes surtout les postes importants. La nomination aux postes de responsabilité se fait sur un critère strictement régionaliste ou apparenté à la famille du Président.

L'exclusion, le massacre et tout ce qui ne contribue pas à la cohabitation et l'unité Nationale ne sont pas à nier dans les régimes sudistes et nordistes. Seulement, il n'est pas du tout admissible que la situation s'aggrave avec une puissance exponentielle. Car du moment où la situation arrive au niveau de la population civile par des attaques avec les armes à feu dont une partie de la population (seulement nordiste) en fait souvent l'usage de ces armes et à chaque fois que l'occasion

se présente. Phénomène étrange même s'il existait avant, le conflit éleveurs et agriculteurs prouve bien que les sudistes ne sont pas chez eux. Et ces éleveurs font aussi usage des armes de guerre lors de conflits et souvent ils bénéficient de la faveur des autorités en tenues et administratives au cas où le problème doit être tranché par ces autorités. Ce phénomène crée un malaise chez les sudistes qui se sentent en situation de non-citoyens, bien qu'ils soient chez eux dans leurs villages bien avant les éleveurs. Je crois que c'est la plus dramatique, car la vie et la dignité du sud réside au niveau de l'agriculture même si une partie des sudistes font le travail de Laoukoura pour profiter de la manne pétrolière et assurer leurs suivies sans dignité, une grande partie de ces sudistes survivent sur la base de l'agriculture. Donc du haut sommet de l'Etat aux éleveurs et cultivateurs, il existe un clivage entretenu et qui a atteint son paroxysme. Ce qui est vraiment équerrant, un problème qui est né depuis les années 60 par manque des cadres intellectuels et aussi par manque d'expériences politiques, ce problème avec le nombre non négligeable des cadres intellectuels et politiques capables de formuler une équation avec des paramètres sur des bases conjoncturelles de ce problème pour le résoudre.

C'est plutôt le contraire, ce problème prend une ampleur dramatique de telle sorte que si ce problème persiste le pays emboîtera certainement le pas de son voisin le Soudan. Car même l'union entre homme et femme dont le serment étant pour la vie, le divorce reste la seule solution si le couple ne se supporte pas et à combien plus forte raison les communautés ne peuvent pas se séparer. La politique de l'Autriche ne doit pas être au rendez vous, car en lisant certaines réactions on a l'impression que le sens de débat est loin d'être saisi car le langage déplacé de certains intervenant sur la question de la scission est à juste titre d'étouffer le débat et non parce qu'ils refusent la scission du Tchad. Je crois qu'il n'y a aucun intérêt d'envisager la division de ce pays entouré par certains pays en conquête de leadership dans la zone et en Afrique, pour mieux faire face à cette conquête, le Tchad doit

être un pays uni et non divisé. Mais seulement, on ne s'aime pas et c'est comme ça qu'on nous avons été façonnés par nos dirigeants. Alors éviter la scission se veut qu'il faut d'abord reconnaître ce problème et trouver un cadre sur des bases d'un débat des adultes et de ceux qui sont soucieux de l'unité du Tchad afin de forcer les mains des politiciens et surtout les dirigeants du Tchad de mettre l'accent sur ces virus de division, dans le cas contraire, la séparation ne va pas et ne sera pas évitée et c'est pour la paix de nos âmes et non un défaut en soi.

LE SIDA POLITIQUE

Le sida politique est une maladie d'un Etat qui utilise la religion comme cheval de bataille politique, c'est un Etat qui n'a pas l'immunité politique. Le virus est introduit au Tchad par le FLORINAT dont les leaders se font les défenseurs des musulmans et l'islam au Tchad. L'objectif de ces leaders vise le soutien de l'Arabie Saoudite qui est une grande nation défenseuse de l'islam et aussi le soutien de la Lybie et du Soudan adeptes de l'islam de la zone frontalière entre l'Afrique noire et arabo-musulmane. Ce virus qui a diminué sérieusement l'immunité de la politique nationale du Tchad en agrandissant d'avantage le fossé entre le nord et le sud. Le signe clinique de cette maladie prédatrice de l'unité nationale est la persécution de ceux qui dérogent des dogmes religieux de la religion considérée comme celle de l'Etat. En disant cela, on ne doit pas seulement faire référence à l'Islam, mais aussi à l'Eglise qui en Occident, a malmenée de façon outrancière les populations chrétiennes. Donc qu'on soit chrétien, musulman ou d'une autre religion, la prime reste toujours la même parce que le cœur de l'homme est partout le même. La solution thérapeutique de cette maladie était et est la Laïcité. Seulement, l'islam ne se sent pas concerner par la laïcité, c'est ce qui fait que même si l'égalité des citoyens est affirmée dans toutes les Constitutions, dans les Etats à majorité musulmane, à part quelques exceptions, l'islam est la

religion d'État, et la sharia est la source principale de la législation. Il faut forcément qu'on se rappelle que l'islam politique voulait et cherche toujours à imposer un mode de vie islamique à tous les citoyens, quelquefois par la violence. Il constitue donc une menace pour tous, et nous devons ensemble affronter cet amalgame politique et cela ne doit pas arriver au Tchad si nous voulons vraiment l'unité et la cohabitation dans ce pays. Les pays touchés par le SIDA politique sont loin du bout de tunnel pour sortir de crises liées à l'islam. On ne peut pas dire que le Tchad peut mieux gérer la crise liée à l'islam que le Liban, l'Afghanistan, l'Iran, l'Irak... dont de gigantesques moyens ont été déployés par les Organisations internationales et les grandes puissances mais la solution attendue ne sera pas pour demain. Les chiites et les sunnites ne sont-ils pas des musulmans pour que la cohabitation puisse paraître aussi difficile? N'est-ce pas l'islam politique qui est la source de la xénophobie au sein d'un seul peuple appartenant à une même religion ?

Les difficultés dans les relations entre chrétiens et musulmans du Tchad viennent du fait que les musulmans ne distinguent pas religion et politique et surtout l'idée inculquée par le FROLINAT comme quoi les sudistes sont Chrétiens donc esclaves par conséquent ne doivent pas nous diriger. Nous pouvons espérer qu'avec la révolution tunisienne, le Tchad pourra emboîter le pas pour pouvoir éviter la solution à la soudanaise.

Aussi plus étrange que cela puisse paraître au Tchad que 700 fidèles du Cheikh Ahmet Ismael Bichara qui ont attaqué la localité de Kouno (300 km sud-est de N'Djamena) "brûlant 158 cases, quatre églises, un dispensaire.

La vraie thérapie de cette maladie vient d'être trouvée par la révolution tunisienne, je crois que c'est une occasion en Or pour faire tomber les mythes en Afrique. La dévotion est une force redouble au changement politique dans un continent et ça se passe toujours à partir d'un pays qui va servir de référence , le cas de la France 1789 et celle de Tunisie d'hier qui commence apporter des résultats salutaires en

Égypte, en Algérie et en Yémen. Bref la dictature entretenue, le pouvoir à vie(modification de la constitution), le pouvoir de l'Etat entre les mains d'une famille ou d'un clan et amalgame politique ne sont que des œuvres humaines et si l'Homme n'est pas éternel aucune œuvre de l'Homme ne sera pas éternelle si elle n'est pas saine. Hosni Moubarak d'Egypte se proclame réélu à environ 80% de voix aujourd'hui, c'est presque le même pourcentage de voix qui de demandent son départ. Il ne faudrait pas que cela puisse être une surprise pour la RCA, la Lybie, le Cameroun, le Soudant et le Tchad.

Lucien Assalbaye